M. Fleming: Je n'ai vu aucune ambiguïté dans la réponse du ministre. Il a tout simplement dit que les municipalités n'avaient pas demandé à paraître devant un organisme parlementaire.

M. MACDONNELL: J'allais justement relever quelque chose qu'a dit M. Crestohl. J'imagine qu'au moment où l'on discutait la Loi de la Banque, vous n'avez pas laissé les choses au hasard, mais que vous avez invité des gens. Mais je ne m'attarderai pas là-dessus.

Je voulais vous demander quel est le montant total des subventions payées l'année dernière et quel montant vous vous proposez de payer cette année?

L'hon. M. HARRIS: Les paiements l'année dernière se sont élevés à \$3,047,440.24.

M. MACDONNELL: Il s'agit d'un chiffre total pour l'ensemble de l'année financière?

L'hon. M. HARRIS: C'est bien cela. Nos prévisions sont de 6 millions pour cette année.

M. MACDONNELL: En d'autres termes, vous arrivez à la moitié du chiffre de 12 millions obtenu en basant vos calculs sur une définition restrictive, et au quart du chiffre auquel je suis arrivé en me basant sur votre proportion de quatre p. 100.

Le président: Et au double de ce qu'on a donné l'année dernière . . . je voulais simplement terminer vos remarques.

M. MACDONNELL: Oh, deux fois zéro donnent toujours zéro.

Le PRÉSIDENT: Une augmentation de trois millions de dollars! Je me souviens de vos récriminations quand M. Howe avait déclaré: Qu'est-ce qu'un million de dollars?

M. MACDONNELL: A comparer aux nombres des municipalités du pays.

Cet état de chose exerce-t-il une certaine influence sur les corporations de la Couronne? Celles-ci sont-elles laissées absolument libres de choisir les termes de leurs accords, comme avec n'importe qui d'autre?

L'hon. M. HARRIS: Les corporations de la Couronne sont libres. Elles paient évidemment des taxes en plus des subventions que nous accordons, mais les municipalités concluent leurs propres accords.

M. MACDONNELL: Le ministère a-t-il quelque moyen de savoir si en vertu de ces accords, elles paient des taux normaux ou non?

L'hon. M. HARRIS: Nous n'avons aucune information là-dessus.

Le PRÉSIDENT: Si ce n'est que M. Murphy, parlant de la *Polymer Corporation*, a souvent laissé entendre que Sarnia était fort bien traitée. Je suppose que le cas est courant.

M. MACDONNELL: Ce n'est cependant pas ce qui se passe.

M. FLEMING: Voilà précisément une question qui devrait être discutée avec les municipalités, car je serais porté à croire — et c'est plus qu'une opinion — que les municipalités sont de fait obligées d'accepter les décisions de la Couronne en matière d'impôt. La Couronne peut refuser d'être imposée par la municipalité tout autant que la Couronne a le droit